



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D4 - Salle de spectacle EDEN - Convention pluriannuelle d'objectifs conclue avec l'association A4

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Matthieu GUIHO à Philippe BARRIERE ; Natacha MICHEL à Cyril CHAPPET ; Gaëlle TANGUY à Anne DELAUNAY

Absents excusés : 3

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Houria LADJAL

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) et ouvre la séance.

**D4 - Salle de spectacle EDEN - Convention pluriannuelle
d'objectifs conclue avec l'association A4****Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Par délibération n° D2 du 14 novembre 2024, la Ville de Saint-Jean-d'Angély a reconduit pour un an la convention de partenariat contractée avec l'association A4, en vue de la diffusion à l'EDEN et en hors-les-murs de spectacles tout public, jeune public, et de l'organisation de médiations, d'actions culturelles et de résidences artistiques.

L'évolution positive de l'association sur la saison 2024/2025 est saluée. Elle inclut :

- le renouvellement des bénévoles ;
- une programmation fédératrice et des propositions de spectacles participatifs et humoristiques, à l'instar des « 100 non-accordéonistes » de la Compagnie Hors Laps, de « Titanic » de la Compagnie Les Moutons noirs et d'« Exode(s) » de Djamil Le Shlag ;
- l'augmentation de la fréquentation de + 148 % par rapport à la saison 2023/2024 en considérant les 12 spectacles diffusés à l'EDEN et le spectacle « Dans l'espace » de la Compagnie Un loup pour l'homme accueilli sous chapiteau en hors-les-murs ;
- le respect des protocoles mis en place au sein de la salle de spectacle municipale EDEN.

Aussi, il est proposé de reconduire à compter du mois de novembre pour deux ans (2026-2027) la convention pluriannuelle d'objectifs liant la Ville et l'association.

Le Conseil municipal est invité à :

- approuver la convention d'objectifs ci-jointe avec l'A4 ;
- autoriser Mme la Maire ou son représentant légal à la signer ;
- verser à l'A4 une subvention annuelle d'un montant de 78 700 € au titre des années 2026 et 2027.

Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget de la culture en fonction des années correspondantes.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 24
- Contre : 1 (Pierre-Michel MARCH)
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD



Le Secrétaire de séance,
Cyril CHAPPET

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.